

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Accordéon**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b><u>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Accordéon</u></b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>8</b>		
Instrument principal – accordéon	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Lecture et transposition – accordéon	15		1	Continu	1, 2, 7
<b><u>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Accordéon</u></b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b><u>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Accordéon</u></b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b><u>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Accordéon</u></b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b><u>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Accordéon</u></b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>450</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b><u>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Accordéon</u></b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – accordéon	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Lecture et transposition – accordéon	15		1	Continu	1, 2, 7
<b><u>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Accordéon</u></b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7

<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Accordéon</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60	1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Accordéon</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6		
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Accordéon</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15			1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Accordéon</b>		<b>27</b>	<b>11</b>			
Instrument principal – accordéon	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Accordéon</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Accordéon</b>		<b>19</b>	<b>6</b>			
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60			1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	15			1	Continu	1, 2, 3
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Accordéon</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30			1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>555</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en accordéon, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres ;
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensemble et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;

- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en accordéon, l'étudiant doit:

- 1) Gérer sa posture physique et son positionnement instrumental de manière optimale (AAT 7) ;
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7) ;
- 3) Maîtriser la qualité du son instrumental (AAT 1, 7) ;
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6) ;
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6) ;
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3) ;
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6) ;
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique instrumentale dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7) ;
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7) ;
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7) ;
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7) ;
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7).

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type court)

Section : **AESI**

Option : **Education musicale**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – AESI</b>		<b>25</b>	<b>8</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 6 du BLOC 2</b>						
Pédagogie musicale	90			4	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30			1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30			1	Intermédiaire	2, 3, 6
Chant - initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1
Stages d'enseignement général	30	1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8		
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – AESI</b>		<b>6</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 7 du BLOC 2</b>						
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 7
Créativité musicale	30			2	Continu	4, 5, 6, 8
Rythmique et mouvement	30	2	Intermédiaire	1		
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – AESI</b>		<b>9</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 8 du BLOC 2</b>						
Formation musicale	90	3	Intermédiaire	1, 2, 5		
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – AESI</b>		<b>10</b>	<b>8</b>			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire de la musique	60			3	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			3	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – AESI</b>		<b>10</b>	<b>5</b>			
Introduction à la psychologie générale	30			1	Quadrimestre	6,7
Formation corporelle	30			1	Continu	1
Acoustique	15			1	Quadrimestre	2
Informatique	30			1	Continu	2
Approche de l'ethnomusicologie	30			1	Quadrimestre	3,5
<b>Totaux :</b>		675	60			

<b>BLOC 2 – C1B2</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – AESI</b>		<b>15</b>	<b>8</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 11 du BLOC 3</b>						
Pédagogie musicale	90			4	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Chant – initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8
Harmonie pratique	30			1	Intermédiaire	2, 3, 6
Stages d'enseignement général	45	1	Continu	4, 5, 6, 8		

<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – AESI</b>		<b>10</b>	<b>7</b>					
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du BLOC 3</b>								
Chant d'ensemble	60					1	Continu	1, 2, 7
Créativité musicale	30					2	Continu	4, 5, 6, 8
Direction de chœur	30					1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8
Rythmique et mouvement	30					2	Intermédiaire	1
Stages « communication »	15	1	Continu	5, 6, 7, 8				
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – AESI</b>		<b>16</b>	<b>5</b>					
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du BLOC 3</b>								
Formation musicale	90					3	Intermédiaire	1, 2, 5
Analyse et écritures - écritures	60					1	Intermédiaire	2, 3, 6
Analyse et écritures	60	1	Continu	2, 3, 6				
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – AESI</b>		<b>9</b>	<b>8</b>					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire de la musique	60					3	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30					3	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – AESI</b>		<b>10</b>	<b>5</b>					
Organologie	15					1	Quadrimestre	3,4
Psychopédagogie - connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15					1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Psychopédagogie - connaissances sociologiques et culturelles	15					1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Encyclopédie de la musique	15					1	Quadrimestre	4
Techniques interactives (techniques de communication)	30					1	Quadrimestre	7
<b>Totaux :</b>		<b>810</b>	<b>60</b>					

<b>BLOC 3 – C1B3</b>								
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**			
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – AESI</b>		<b>20</b>	<b>11</b>					
Pédagogie musicale	90					4	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Chant - Initiation aux techniques vocales	30					1	Intermédiaire	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30					1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30					1	Intermédiaire	2, 3, 6
Stages d'enseignement général	45					1	Continu	4, 5, 6, 8
Travail de fin d'études	30					3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – AESI</b>		<b>8</b>	<b>6</b>					
Chant d'ensemble	60					1	Continu	1, 2, 7
Créativité musicale	30					2	Continu	4, 5, 6, 8
Rythmique et mouvement	30					2	Intermédiaire	1
Stages « communication »	15					1	Continu	5, 6, 7, 8
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – AESI</b>		<b>18</b>	<b>6</b>					
Formation musicale	90					3	Intermédiaire	1, 2, 5
Analyse et écritures - écritures	60					1	Intermédiaire	2, 3, 6
Analyse et écritures	60					1	Continu	2, 3, 6
Formation aux langages contemporains	30					1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – AESI</b>		<b>8</b>	<b>6</b>					
Auditions commentées	15					1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15					1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	60					3	Continu	3, 4, 5, 6

Questions religieuses et liturgiques	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>UE 15 – Cours d'initiation – C1B3 – AESI</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Marketing	30		1	Quadrimestre	7
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	8
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	3
	825		60		

#### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle, l'étudiant doit être capable :

- 1) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix, de son corps et d'un instrument accompagnateur en tant qu'outil du musicien ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique du répertoire qu'il est amené à utiliser, de faire des recherches et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 4) De s'orienter dans la littérature et la documentation psycho-pédagogique, didactique et pédagogique en faisant preuve d'esprit critique pour faire des choix pertinents ;
- 5) De concevoir, de mettre en œuvre et de créer des dispositifs d'enseignement visant à développer la pratique musicale, la créativité et l'ouverture culturelle.
- 6) De justifier sa pratique pédagogique par une analyse réflexive en lien avec les différents concepts théoriques.
- 7) De travailler en équipe et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe ;
- 8) De créer une relation pédagogique propice aux apprentissages en développant une identité d'enseignant qui agit et fait agir de façon éthique, démocratique et responsable.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle, l'étudiant doit être capable :

- 1) De pouvoir choisir et justifier un répertoire vocal adapté au public scolaire (AAT 1, 5, 6).
- 2) D'interpréter simultanément des chants et leurs accompagnements tout en posant un regard attentif au public (AAT 1,5).
- 3) A partir d'une audition, de transcrire un chant de niveau scolaire et y ajouter les principaux accords de la notation anglo-saxonne (AAT 2).
- 4) A partir d'une audition, de transcrire, identifier la structure et réaliser un arrangement vocal et/ou instrumental (instruments scolaires) (AAT 2,3, 5).
- 5) D'avoir une connaissance générale des voix, des instruments et leurs classifications, de l'histoire de la musique (AAT 2,3).
- 6) De comprendre, s'approprier et appliquer les programmes en vigueur en terme de savoirs, savoirs-faire et compétences (AAT 5, 6, 8).
- 7) A partir de formules vocales et/ou rythmiques, proposer des échauffements, des exercices, qui dans une démarche didactique en favoriseront la maîtrise (AAT 1, 5).  
De situer le rôle de l'éducation musicale dans la problématique de la formation scolaire en s'appuyant sur des connaissances en matière de psychologie de l'apprentissage et du développement, de pédagogie générale et de méthodologie générale et spécifique (AAT 4, 5, 7).
- 8) D'auto-évaluer sa pratique et de la réguler (AAT 4, 5, 6).
- 10) De maintenir l'élève en harmonie avec le milieu scolaire et la vie sociale en le confrontant à une pratique pédagogique du bien-être et lui permettant de valoriser ses dispositions particulières (AAT 7,8).
- 11) De maîtriser la langue française orale et écrite comme outil de communication efficace.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- **Intermédiaire** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- **Quadrimestre** : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Alto**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – alto	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – alto	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7		
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7		
Lecture et transposition – cordes frottées	15		1	Continu	1, 2, 7		
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>2</b>	<b>1</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>							
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7		
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>17</b>	<b>5</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Formation musicale	90				3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60				1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>8</b>	<b>4</b>				
Histoire de la musique	60				2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6		
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>3</b>				
Encyclopédie de la musique	15				1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30				1	Quadrimestre	4
Organologie	15				1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>				

<b>BLOC 3 – C1B3</b>							
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**		
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>29</b>	<b>13</b>				
Instrument principal – alto	60				7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30				3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15				1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60				1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15				1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>2</b>	<b>1</b>				
Chant d'ensemble	60				1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>17</b>	<b>5</b>				
Formation musicale	90				3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60				1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60				1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>12</b>	<b>7</b>				
Histoire approfondie de la musique	60				2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30				2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30				1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>				



### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en alto, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en alto, l'étudiant doit :

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Harmonie, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport directe avec l'interprétation instrumentale.
- 2) Développement de la technique instrumentale. Projection et qualité de son, amplitude de la sonorité, doigté, coup d'archet et vibrato, gestion des phases. Elaboration d'une méthode de travail adapté .
- 3) Développement de la créativité artistique. Curiosité et ouverture à différents répertoire, notamment du 21ème siècle, interprétation d'oeuvres diverses.
- 4) Elaboration d'un plan de carrière professionnelle et début d'implication, participation dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation vocale

Option : **Art lyrique**

BLOC 1 – C1B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Art lyrique</b>		<b>29</b>	<b>17</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>						
Art lyrique	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Chant	30			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 3, 5, 7
Chant – initiation aux techniques vocales	30			1	Continu	1, 5, 7
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 5, 7		
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Art lyrique</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>						
Instrument – Piano (chanteurs)	30			1	Intermédiaire	1, 2, 7
Diction	30			1	Continu	1, 3, 5, 7
Formation corporelle	30			1	Continu	7
Langues étrangères	15	1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Art lyrique</b>		<b>11</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	1	Intermédiaire	7		
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Art lyrique</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Art lyrique</b>		<b>4</b>	<b>2</b>			
Introduction à la psychologie générale	30			1	Quadrimestre	5
Acoustique	15			1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>465</b>	<b>60</b>			

BLOC 2 – C1B2						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Art lyrique</b>		<b>23</b>	<b>19</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>						
Art lyrique	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Chant	30			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 3, 5, 7
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 5, 7		

<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Art lyrique</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 7
Diction	30		1	Continu	1, 3, 5, 7
Langues étrangères	15		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Art lyrique</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Art lyrique</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Art lyrique</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	5
<b>Totaux :</b>		<b>630</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Art lyrique</b>		<b>25</b>	<b>19</b>		
Art lyrique	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Chant	30		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 3, 5, 7
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Art lyrique</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Diction	30		1	Continu	1, 3, 5, 7
Formation corporelle	30		1	Quadrimestre	7
Langues étrangères	15		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Art lyrique</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Art lyrique</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>630</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en art lyrique, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire avec la voix, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie en adéquation avec la réalité du monde professionnel: apprendre la gestion personnelle, gérer la liberté et l'apprentissage de l'indépendance et de l'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux et des langues qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ; Les projets et les mises en situation, encadrés par les différents professeurs et/ou intervenants deviennent finalement les fondements de la formation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres ;
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux et littéraires ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien:les cours de maîtrise de l'espace, de mise en scène, d'expression verbale et corporelle, de définition stylistique musicale et de gestion personnelle sont fondamentaux.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en art lyrique, l'étudiant doit:

- 1) Avoir acquis les principes de base de la maîtrise technique de sa voix démontrée à l'occasion des projets dans un programme conséquent et varié ;
- 2) Avoir acquis les bases de gestes, vocal et corporel : maîtriser la gestion de l'espace scénique et l'appropriation du rôle ;
- 3) Etre capable d'interpréter et d'exprimer le répertoire conformément au style musical et au texte ;
- 4) Avoir parcouru un maximum de styles et de genres différents tout en démontrant la gestion de son autonomie, de son indépendance de son organisation ;
- 5) Avoir acquis un degré d'autonomie important lui permettant d'aborder un nouveau répertoire ;
- 6) Avoir mis en oeuvre les stratégies nécessaires pour développer son potentiel vocal, sa personnalité musicale et son charisme finalement mis en phase avec sa personnalité. Etre crédible.
- 7) Avoir acquis les bases de la prononciation et de la compréhension des langues dans lesquelles il chante.
- 8) Etre capable d'analyser les pièces qu'il chante et de les replacer dans leur contexte (historique, théâtral...)
- 9) Avoir acquis les bases de la gestion de son corps dans un espace scénique.
- 10) Etre capable de respecter des consignes de mise en scène.
- 11) Etre capable d'un réel échange musical avec le pianiste accompagnateur et de gérer une carrière de soliste et créateur de projets novateurs et/ou variés
- 12) Avoir acquis les bases nécessaires au travail de groupe (musique de chambre, chant choral...)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Basson**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – basson	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – basson	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7	
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Instrument principal – basson	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15			1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en basson, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en basson, l'étudiant doit:

- 1) L'étudiant doit être en possession d'une technique instrumentale étendue.
- 2) L'étudiant doit avoir acquis une compréhension approfondie du langage musical dédié à l'instrument.
- 3) L'étudiant doit être capable d'interpréter avec compétence certaines oeuvres majeures du répertoire, dans le respect du caractère, de la forme, du langage, du style, et de l'expression.
- 4) L'étudiant doit avoir développé des qualités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'approche du travail collectif (ensembles de bassons, de bois, de vents, ensemble orchestral, etc..)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation vocale

Option : **Chant**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Chant</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>29</b>	<b>17</b>		
Chant	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1,3,5,7
Art lyrique	30		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Chant</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1,2,7
Diction	30		1	Continu	1,3,5,7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
Langues étrangères	15		1	Continu	2,3,4
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Chant</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Chant</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Chant</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Chant</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>23</b>	<b>19</b>		
Chant	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Art lyrique	30		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7



Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1,3,5,7
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Chant</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1,2,7
Diction	30		1	Continu	1,3,5,7
Langues étrangères	15		1	Continu	2,3,4
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Chant</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2,3,4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Chant</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Chant</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>	<b>630</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Chant</b>		<b>25</b>	<b>19</b>		
Chant	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Art lyrique	30		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1,3,5,7
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Chant</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 7
Langues étrangères	15		1	Continu	2, 3, 4
Mouvement scénique	15		1	Continu	1,3,5,7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Chant</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Chant</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>	<b>615</b>	<b>60</b>			

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en chant, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire avec la voix, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux et des langues qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux et littéraires ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en chant, l'étudiant doit:

- 1) avoir acquis les principes de base de la maîtrise technique de sa voix.
- 2) avoir acquis les bases de gestes, vocal et corporel, corrects.
- 3) être capable d'interpréter et d'exprimer le répertoire conformément au style musical et au texte.
- 4) avoir parcouru un maximum de styles et de genres différents.
- 5) avoir acquis un degré d'autonomie lui permettant d'aborder un nouveau répertoire.
- 6) avoir mis en oeuvre les stratégies nécessaires pour développer son potentiel vocal et sa personnalité musicale.
- 7) avoir acquis les bases de la prononciation et de la compréhension des langues dans lesquelles il chante.
- 8) être capable d'analyser les pièces qu'il chante et de les replacer dans leur contexte (historique, théâtral...)
- 9) avoir acquis les bases de la gestion de son corps dans un espace scénique.
- 10) être capable de respecter des consignes de mise en scène.
- 11) être capable d'un réel échange musical avec le pianiste accompagnateur.
- 12) avoir acquis les bases nécessaires au travail de groupe (musique de chambre, chant choral...)

### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Clarinette**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – clarinette	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – clarinette	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7	
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Instrument principal – clarinette	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15			1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en clarinette, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en clarinette, l'étudiant doit:

- 1) De produire (instrument, voix et écriture) en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux
- 3) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe
- 4) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**Premier cycle : Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Claviers

Spécialité : **Clavecin**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Clavecin</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>27</b>	<b>8</b>		
Instrument principal – clavecin	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Lecture et transposition – clavecin	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Clavecin</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Clavecin</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>13</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Harmonie pratique et basse continue	15		1	Continu	1, 2, 3
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Clavecin</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Clavecin</b>		<b>6</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>465</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Clavecin</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>25</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – clavecin	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Lecture et transposition – clavecin	15		1	Continu	1, 2, 7

<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Clavecin</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Clavecin</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>		<b>19</b>	<b>6</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique et basse continue	15		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Clavecin</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Clavecin</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>540</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Clavecin</b>		<b>25</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – clavecin	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	30		1	Continu	1, 2, 3, 5
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Clavecin</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Théorie de la musique ancienne	30		1	Continu	2, 3, 4, 6
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Clavecin</b>		<b>19</b>	<b>6</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique et basse continue	15		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Clavecin</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>585</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en clavecin, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en clavecin, l'étudiant doit:

- 1) se tenir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental, maîtriser les bases de la gestique instrumentale (AAT 1, 7)
- 2) faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 2, 7)
- 3) chercher et maîtriser la qualité du son, du toucher (AAT 1, 7)
- 4) conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, articulations, adéquation stylistique, utilisation des moyens expressifs propres à l'instrument. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 5) avoir découvert les bases du répertoire, en abordant différentes époques, différents styles et genres musicaux, alliant les connaissances et les pratiques historiques qui s'y rapportent (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 6) gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 4, 6)
- 7) avoir abordé tous les aspects techniques dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 8) gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle, pouvoir élaborer un programme cohérent (AAT 1, 2, 4, 6, 7)
- 9) gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 10) avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Contrebasse**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – contrebasse	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – contrebasse	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7	
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7	
Lecture et transposition – cordes frottées	15		1	Continu	1, 2, 7	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15			1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>29</b>	<b>13</b>			
Instrument principal – contrebasse	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15			1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60			1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30			1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en contrebasse, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinent ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en contrebasse, l'étudiant doit:

- 1) S'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire de la contrebasse, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique de la contrebasse dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppain, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Cor**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – cor	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – cor	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>					
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>					
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – cor	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en cor, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinent ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en cor, l'étudiant doit:

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Chant, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.
- 2) Développement de la Technique instrumentale. Respiration. Gestion des phases et surtout élaboration d'un plans de travail adapté .
- 3) Prise de conscience artistique et musicale dans le cadre du développement des contacts avec les différents milieux professionnels Orchestrale, pédagogique et concertant .
- 4) Développement d'un plan de carrière et début d'implication dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Vents

Spécialité : **Flûte à bec**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Flûte à bec</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>29</b>	<b>9</b>		
Instrument principal – flûte à bec	60		7	Continu	
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	
Lecture et transposition – bois (musique ancienne)	15		1	Continu	
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Flûte à bec</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	
Formation corporelle	30		1	Continu	
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Flûte à bec</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Flûte à bec</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Flûte à bec</b>		<b>6</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	
Acoustique	15		1	Quadrimestre	
<b>Totaux :</b>		<b>465</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Flûte à bec</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>25</b>	<b>12</b>		
Instrument principal – flûte à bec	60		7	Continu	
Musique de chambre	30		3	Continu	
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	

Lecture et transposition – bois (musique ancienne)	15		1	Continu	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Flûte à bec</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	30		1	Continu	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Flûte à bec</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	
Analyse et écritures – écritures	60		1	Intermédiaire	
Analyse et écritures	60		1	Continu	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Flûte à bec</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Flûte à bec</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	
Organologie	15		1	Quadrimestre	
<b>Totaux :</b>	<b>570</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Flûte à bec</b>		<b>25</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – flûte à bec	60		7	Continu	
Musique de chambre	30		3	Continu	
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	
Orchestre	30		1	Continu	
Lecture et transposition – bois (musique ancienne)	15		1	Continu	
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Flûte à bec</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	
Théorie de la musique ancienne	30		1	Continu	
Instrument – flûte traversière baroque et classique (traverso)	15		1	Continu	
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Flûte à bec</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	
Analyse et écritures – écritures	60		1	Intermédiaire	
Analyse et écritures	60		1	Continu	
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Flûte à bec</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	
<b>Totaux :</b>	<b>615</b>	<b>60</b>			



## **\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en flûte à bec, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

## **Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en flûte à bec, l'étudiant doit:

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Chant, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.
- 2) Développement de la Technique instrumentale. Respiration. Gestion des phases et surtout élaboration d'un plans de travail adapté .
- 3) Prise de conscience artistique et musicale dans le cadre du développement des contacts avec les différents milieux professionnels Orchestrale, pédagogique et concertant .
- 4) Développement d'un plan de carrière et début d'implication dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

## **\* Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Flûte traversière**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – flûte traversière	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – flûte traversière	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>					
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>					
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – flûte traversière	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en flûte traversière, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en flûte traversière, l'étudiant doit:

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Chant, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.
- 2) Développement de la Technique instrumentale. Respiration. Gestion des phases et surtout élaboration d'un plans de travail adapté.
- 3) Prise de conscience artistique et musicale dans le cadre du développement des contacts avec les différents milieux professionnels Orchestrale, pédagogique et concertant .
- 4) Développement d'un plan de carrière et début d'implication dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
 Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type court)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Formation musicale**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Formation musicale</b>		<b>17</b>	<b>10</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 6 du BLOC 2</b>						
Méthodologie spécialisée – FM	60			6	Continu	4, 5, 6, 8
Créativité musicale	30			2	Continu	4, 5, 6, 8
Stages d'observation et d'enseignement	60		2	Continu	4, 5, 6, 8	
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Formation musicale</b>		<b>14</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 7 du BLOC 2</b>						
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1
Formation corporelle	30			1	Continu	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30			1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30	1	Intermédiaire	2, 3, 6		
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Formation musicale</b>		<b>11</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 8 du BLOC 2</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 5
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1	
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Formation musicale</b>		<b>10</b>	<b>8</b>			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire de la musique	60			3	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			3	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Formation musicale</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
Introduction à la psychologie générale	30			1	Quadrimestre	6,7
Acoustique	15			1	Quadrimestre	2
Informatique	30			1	Continu	2
Approche de l'ethnomusicologie	30			1	Quadrimestre	3,5
<b>Totaux :</b>		<b>675</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**

<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Formation musicale</b>		<b>18</b>	<b>15</b>		
<b>Prérequis pour accéder à UE 11 du BLOC 3</b>					
Méthodologie spécialisée – FM	60		7	Continu	4, 5, 6, 8
Créativité musicale	30		2	Continu	4, 5, 6, 8
Direction de chœur	30		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8
Psychopédagogie - connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	30		1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Psychopédagogie - connaissances sociologiques et culturelles	30		1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Stages (d'observation et d'enseignement)	60		3	Continu	4, 5, 6, 8
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Formation musicale</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du BLOC 3</b>					
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 7
Chant – initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30		1	Intermédiaire	2, 3, 6
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Formation musicale</b>		<b>18</b>	<b>6</b>		
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du BLOC 3</b>					
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 5
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2, 3, 6
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 6
Rythmique et mouvement	30		1	Continu	1
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Formation musicale</b>		<b>9</b>	<b>8</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire de la musique	60		3	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		3	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 - Formation musicale</b>		<b>7</b>	<b>4</b>		
Organologie	15		1	Quadrimestre	3,4
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	4
Techniques interactives (techniques de communication)	30		1	Quadrimestre	7
Informatique	30		1	Continu	2

**Totaux :** 840 60

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 - Formation musicale</b>		<b>16</b>	<b>17</b>		
Méthodologie spécialisée – FM	60		7	Continu	4, 5, 6, 8
Créativité musicale	30		2	Continu	4, 5, 6, 8
Psychopédagogie - connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	30		1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	30		1	Quadrimestre	4, 5, 6, 8
Stages d'observation et d'enseignement	60		3	Continu	4, 5, 6, 8

Travail de fin d'études	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 - Formation musicale</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 7
Chant - Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		1	Intermédiaire	1
Harmonie pratique	30		1	Intermédiaire	2, 3, 6
<b>UE 13 - Formation musicale – C1B3 - Formation musicale</b>		<b>20</b>	<b>7</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 5
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2, 3, 6
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 - Formation musicale</b>		<b>10</b>	<b>5</b>		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Questions religieuses et liturgiques	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>UE 15 – Cours d'initiation – C1B3 - Formation musicale</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Marketing	30		1	Quadrimestre	7
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	8
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>855</b>	<b>60</b>		

#### **\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat de type court » en Formation Musicale l'étudiant doit être capable :

- 1) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix, de son corps et d'un instrument accompagnateur en tant qu'outil du musicien.
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique du répertoire qu'il est amené à utiliser, de faire des recherches et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 4) De s'orienter dans la littérature et la documentation psycho-pédagogique, didactique et pédagogique en faisant preuve d'esprit critique pour faire des choix pertinents ;
- 5) De concevoir, de mettre en œuvre et de créer des dispositifs d'enseignement visant à développer la pratique musicale, la créativité et l'ouverture culturelle.
- 6) De justifier sa pratique pédagogique par une analyse réflexive en lien avec les différents concepts théoriques.
- 7) De travailler en équipe et de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux en groupe ;
- 8) De créer une relation pédagogique propice aux apprentissages en développant une identité d'enseignant qui agit et fait agir de façon éthique, démocratique et responsable.

#### **Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat de type court » en Formation musicale, l'étudiant doit :

- 1) Maîtriser les compétences techniques indispensables pour être un modèle et un pédagogue de la formation musicale : justesse et bonne intonation dans le chant, sens de la pulsation et sens rythmique, expertise de la lecture solfégique et de l'audition (AAT 1,2)
- 2) Chanter et maîtriser un ou plusieurs instruments avec intelligence musicale (expression, références esthétiques) (AAT 1,2,3)
- 3) Maîtriser un instrument polyphonique, si possible le clavier, pour accompagner les cours tout en étant capable de chanter et/ou d'écouter attentivement les élèves accompagnés (AAT 1)

- 4) Choisir ses stratégies d'enseignement à la lumière de connaissances musicales et pédagogiques documentées et argumentées de façon critique (AAT 3, 4,5, 6)
- 5) Montrer sa connaissance des répertoires variés pouvant être des supports pour l'enseignement de la FM (AAT 2, 3, 5)
- 6) Se constituer un répertoire de base de mémoire de chansons (voix) et morceaux (instrument) dignes d'intérêt pour leur application dans le cadre des cours de FM (AAT 1, 2, 5)
- 7) Préparer de manière autonome et mettre en place des dispositifs d'enseignement construits (leçons de stage) (AAT 5, 6, 8)
- 8) Montrer sa aptitude à l'analyse réflexive de pratiques pédagogiques, celles d'autrui ou les siennes (AAT 6, 7)
- 9) Connaître les facteurs liés à son identité d'enseignant, dont les aspects relationnels (AAT 7,8 )
- 10) Posséder des outils pour enseigner l'autonomie
- 11) Accomplir une recherche détaillée dans un domaine de la formation musicale, associée à des expériences pratiques de terrain (TFE et stages TFE) (AAT 3,4,5,6)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Guitare**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Guitare</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>8</b>		
Instrument principal – guitare	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Lecture et transposition – guitare	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Guitare</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Guitare</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Guitare</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Guitare</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>450</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Guitare</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – guitare	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Lecture et transposition – guitare	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Guitare</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7

<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Guitare</b> Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Guitare</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Guitare</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Guitare</b>		<b>27</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – guitare	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Guitare</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Guitare</b>		<b>19</b>	<b>6</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	15		1	Continu	1, 2, 3
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Guitare</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	30		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>555</b>	<b>60</b>		

**\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en guitare, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;

- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en guitare, l'étudiant doit:

- 1) - d'organiser et de gérer son travail pour un maximum de qualité et d'efficacité; de réévaluer régulièrement la pertinence de ses choix et de les adapter si nécessaire; d'appliquer les techniques acquises en formation corporelle au niveau postural et physiologique
- 2) - de mettre en place une pratique régulière individuelle de technique instrumentale
- 3) - de mettre en place une pratique régulière individuelle de lecture instrumentale
- 4) - d'aborder les différentes périodes du répertoire de la guitare, du luth et de la vihuela en établissant des distinctions stylistiques dans l'interprétation des œuvres en fonction de l'époque, du genre, de la forme. A cet effet, l'étudiant établit des relations transversales entre les différentes matières enseignées et met en œuvre ce bagage historique et analytique dans son travail instrumental
- 5) - de présenter les œuvres et compositeurs de son répertoire, selon une forme adaptée à chaque situation et à chaque public
- 6) - de jouer de mémoire un programme d'au minimum 30 minutes
- 7) - de faire preuve d'une solide connaissance générale du répertoire et des compositeurs pour guitare, y compris les œuvres écrites pour d'autres instruments, ainsi que des interprètes

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Harpe**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Harpe</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>9</b>		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – harpe	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Harpe</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Harpe</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Harpe</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Harpe</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>510</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Harpe</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>12</b>		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – harpe	15		1	Continu	1, 2, 7

<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Harpe</b> Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Harpe</b> Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Harpe</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Harpe</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>585</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Harpe</b>		<b>27</b>	<b>12</b>		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Harpe</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Harpe</b>		<b>19</b>	<b>6</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	15		1	Continu	1, 2, 3
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Harpe</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>		

**\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en harpe, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres

- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en harpe, l'étudiant doit:

- 1) S'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique pianistique dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Hautbois**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b>		<b>31</b>	<b>10</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>						
Instrument principal – hautbois	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15	1	Continu	1, 2, 7		
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>						
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	1	Continu	7		
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b>		<b>11</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	1	Intermédiaire	7		
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>			
Introduction à la psychologie générale	30			1	Quadrimestre	5
Acoustique	15			1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 2 – C1B2</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b>		<b>27</b>	<b>13</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>						
Instrument principal – hautbois	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7		

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>	<b>600</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – hautbois	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>	<b>600</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)



A la fin du cycle dit « baccalauréat » en hautbois, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en hautbois, l'étudiant doit:

- 1) être en possession d'une technique instrumentale étendue ;
- 2) avoir acquis une compréhension approfondie du langage musical dédié à l'instrument ;
- 3) être capable d'interpréter avec compétence certaines œuvres majeures du répertoire standard dans le respect du caractère, de la forme, du langage, du style et de l'expression ;
- 4) avoir développé des qualités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'approche du travail collectif (ensembles de hautbois, de bois, de vents, ensemble orchestral, etc.) ;
- 5) avoir acquis une maîtrise suffisante de son corps en tant qu'outil de l'interprète.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Informatique musicale**

BLOC 1 – C1B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Informatique musicale</b> Prérequis pour accéder à UE 6 du BLOC 2		<b>23</b>	<b>13</b>		
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Harmonie pratique	30		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 6, 7
Informatique musicale	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Informatique musicale</b> Prérequis pour accéder à UE 7 du BLOC 2		<b>14</b>	<b>6</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
Acoustique	15		3	Quadrimestre	3
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Informatique musicale</b> Prérequis pour accéder à UE 8 du BLOC 2		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 - Informatique musicale</b>		<b>8</b>	<b>5</b>		
Histoire de la musique	60		3	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 - Informatique musicale</b>		<b>4</b>	<b>3</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Informatique	30		2	Quadrimestre	
<b>Totaux :</b>		<b>495</b>	<b>60</b>		

BLOC 2 – C1B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Informatique musicale</b> Prérequis pour accéder à UE 11 du BLOC 3		<b>22</b>	<b>21</b>		
Accompagnement – pratiques musicales collectives	60		3	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Harmonie pratique	30		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Informatique musicale	75		7	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
Création sonore appliquée à l'audiovisuel	15		5	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Informatique musicale</b> Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3		<b>5</b>	<b>2</b>		

Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 - Informatique musicale</b>		<b>19</b>	<b>6</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du BLOC 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30			1	Intermédiaire	7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 - Informatique musicale</b>		<b>8</b>	<b>5</b>			
Histoire de la musique	60			3	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 - Informatique musicale</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15			1	Quadrimestre	4,6

Totaux : 675 60

BLOC 3 – C1B3						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 - Informatique musicale</b>		<b>15</b>	<b>18</b>			
Accompagnement – pratiques musicales collectives	60			3	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Informatique musicale	90			7	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
Création sonore appliquée à l'audiovisuel	15			5	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 - Informatique musicale</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
Direction de chœur	30			1	Quadrimestre	3
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	3
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 - Informatique musicale</b>		<b>19</b>	<b>6</b>			
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Formation aux langages contemporains	30			1	Quadrimestre	1, 2, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60			1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 - Informatique musicale</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30			1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>UE 15 – Cours d'initiation – C1B3 - Informatique musicale</b>		<b>8</b>	<b>6</b>			
Marketing	30			2	Quadrimestre	5
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	5
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	4
Approche de l'ethnomusicologie	30			2	Quadrimestre	4,5

Totaux : 690 60

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en informatique musicale, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en Informatique musicale, l'étudiant doit:

- 1) avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents.
- 2) faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent.
- 3) avoir abordé les bases de la technique instrumentale dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques sur les trois instruments imposés.
- 4) pouvoir utiliser les principes de l'harmonie pratique pour la composition de musique à l'image.
- 5) gérer l'apprentissage de nouveaux répertoires de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée.
- 6) maîtriser les aspects de l'organisation d'un concert en musique électronique.
- 7) gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle.
- 8) gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti
- 9) avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire
- 10) être capable de composer de la bande-annonce et du jingle publicitaire court sur logiciels.
- 11) pouvoir synchroniser des sons et musiques sur un contenu image linéaire.
- 12) comprendre et évaluer les couches logicielles et matérielles qui constituent l'instrument de musique du musicien à l'image.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Cordes

Spécialité : **Luth**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Luth</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>29</b>	<b>8</b>		
Instrument principal – luth	60		7	Continu	
Lecture et transposition – bois (musique ancienne)	15		1	Continu	
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Luth</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	
Formation corporelle	30		1	Continu	
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Luth</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Luth</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Luth</b>		<b>6</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	
Acoustique	15		1	Quadrimestre	
<b>Totaux :</b>		<b>450</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Luth</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>25</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – luth	60		7	Continu	
Musique de chambre	30		3	Continu	
Lecture et transposition – bois (musique ancienne)	15		1	Continu	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Luth</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		

Chant d'ensemble	60		1	Continu	
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	30		1	Continu	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Luth</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	
Analyse et écritures	60		1	Continu	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Luth</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Luth</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	
Organologie	15		1	Quadrimestre	
<b>Totaux :</b>	<b>555</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Luth</b>		<b>27</b>	<b>12</b>		
Instrument principal – luth	60		7	Continu	
Musique de chambre	30		3	Continu	
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	
Orchestre	30		1	Continu	
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Luth</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	
Théorie de la musique ancienne	30		1	Continu	
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Luth</b>		<b>17</b>	<b>5</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	
Analyse et écritures	60		1	Continu	
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Luth</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	
<b>Totaux :</b>	<b>585</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en luth, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres

- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Orgue**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Orgue</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>26</b>	<b>9</b>		
Instrument principal – orgue	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Improvisation – orgue	15		1	Continu	1, 2, 3, 4
Harmonie pratique et basse continue	15		1	Continu	1, 2, 3
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Orgue</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	15		1	Continu	1, 2, 4
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Orgue</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Orgue</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Orgue</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>480</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Orgue</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>22</b>	<b>12</b>		
Instrument principal – orgue	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Improvisation – orgue	15		1	Continu	1, 2, 3, 4
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Harmonie pratique et basse continue	15		1	Continu	1, 2, 3



<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Orgue</b> Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3		<b>4</b>	<b>2</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	15		1	Continu	1, 2, 4
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Orgue</b> Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3		<b>20</b>	<b>6</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
Ecritures	30		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Orgue</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Orgue</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>585</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Orgue</b>		<b>24</b>	<b>12</b>		
Instrument principal – orgue	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Improvisation – orgue	15		1	Continu	1, 2, 3, 4
Harmonie pratique et basse continue	30		1	Continu	1, 2, 3
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Orgue</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	15		1	Continu	1, 2, 4
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Orgue</b>		<b>20</b>	<b>6</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
Ecritures	30		1	Continu	2, 3, 4
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Orgue</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>		

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en orgue, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en orgue, l'étudiant doit:

- 1) s'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique en fonction du type d'instrument (AAT 7)
- 2) faire preuve d'un savoir-faire instrumental lui permettant de s'adapter aux différents instruments faisant partie du paysage organistique en rapport étroit aux différentes pratiques stylistiques (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 3) faire preuve d'un sens rythmique précis, cohérent (AAT 1, 2, 7)
- 4) faire preuve d'une éloquence cohérente et claire en relation avec le type d'instrument qu'il joue et de l'acoustique de l'édifice dans lequel il se produit (AAT 1, 2, 7)
- 5) conduire son discours musical avec cohérence et intelligence: structure de la forme, du phrasé, de l'articulation (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 6) faire preuve d'une connaissance des différents styles allant du XVIIème au XXIème siècles et des différentes pratiques historiques d'interprétation (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 7) gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée, avec un degré suffisant d'achèvement et dans un temps limité (AAT 1, 2, 6)
- 8) gérer sa prestation de façon professionnelle avec l'endurance nécessaire (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 9) être capable d'accompagner de façon pertinente et cohérente d'autres instruments, une voix ou un chœur (AAT 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7)
- 10) avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 6, 7)
- 11) être capable de construire un programme de concert de façon cohérente (AAT 2, 4, 6)
- 12) faire preuve d'imagination et d'ouverture par rapport aux réalités du métier et du monde actuel (AAT 4, 5, 6)
- 13) faire preuve d'une connaissance de base de l'histoire de la littérature et de la facture d'orgue (AAT 2, 3, 4, 5, 6)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Percussions

Spécialité : **Percussions**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Percussions</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – percussions	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – percussions	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Percussions</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Percussions</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Percussions</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Percussions</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Percussions</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – percussions	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7	
Lecture et transposition – percussions	15		1	Continu	1, 2, 7	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Percussions</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Percussions</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Percussions</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Percussions</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Percussions</b>		<b>29</b>	<b>12</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Instrument principal – percussions	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7	
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Percussions</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Percussions</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Percussions</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>						
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6	
<b>Totaux :</b>		<b>585</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en percussions, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en percussions, l'étudiant doit:

- 1) Gérer de façon optimale sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique instrumentale dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Piano**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Piano</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>29</b>	<b>8</b>		
Instrument principal – piano	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Lecture et transposition – piano	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Piano</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>8</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Piano</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Piano</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Piano</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>450</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Piano</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>25</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – piano	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Lecture et transposition – piano	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Piano</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>		<b>2</b>	<b>1</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7

<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Piano</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>		<b>19</b>	<b>6</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 3
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Piano</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Piano</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Encyclopédie de la musique	15		1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30		1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>555</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 3 – C1B3</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Piano</b>		<b>25</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – piano	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Piano</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Piano</b>		<b>19</b>	<b>6</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60		1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 3
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Piano</b>		<b>12</b>	<b>7</b>		
Histoire approfondie de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>570</b>	<b>60</b>		

**\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en piano, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;

- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

Il est à noter que seuls les acquis d'apprentissage terminaux 1, 2, 3, 4, 6 et 7 seront rencontrés par le cours de piano, instrument principal.

A la fin du premier cycle dit « baccalauréat de transition » en piano, pour l'activité d'apprentissage piano-instrument principal, l'étudiant doit:

- 1) S'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire pianistique, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique pianistique dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction pianistique d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



Premier cycle : **Baccalauréat**  
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Saxophone**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – saxophone	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – saxophone	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
Lecture et transposition – bois	15		1	Continu	1, 2, 7	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Instrument principal – saxophone	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – bois	15			1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>						
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en saxophone, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en saxophone, l'étudiant doit:

- 1) être en harmonie physique avec son instrument.
- 2) avoir une respiration abdominale naturelle.
- 3) pouvoir doser judicieusement le volume et la pression de l'air suivant les registres et les nuances.
- 4) avoir acquis une embouchure stable dans tous les registres.
- 5) pouvoir s'écouter pour développer son autonomie
- 6) maîtriser les différents phrasés ainsi que les rythmes binaires et ternaires.
- 7) pouvoir s'accorder.
- 8) pratiquer l'art vocal pour comprendre les harmoniques naturelles.
- 9) explorer les diverses esthétiques musicales sur base d'une recherche et d'une réflexion historiques.
- 10) travailler avec piano pour écouter l'accompagnement, analyser les œuvres, développer les phrases
- 11) musicales et acquérir la justesse,
- 12) dompter son instrument et être fier d'offrir de beaux moments musicaux!

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Trombone**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – trombone	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – trombone	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
Lecture et transposition – cuivres	15		1	Continu	1, 2, 7	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Instrument principal – trombone	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15			1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en trombone, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en trombone, l'étudiant doit:

- 1) maîtriser une bonne position du corps (posture générale) et une tenue correcte de l'instrument ;
- 2) comprendre les principes de base de la respiration, du soutien (poussée verticale, colonne d'air) et du "masque" ;
- 3) connaître le fonctionnement de son instrument et maîtriser la tablature complète (doigtés) ;
- 4) approcher une maîtrise des articulations de base (détaché, legato) ;
- 5) être capable d'interpréter 3 oeuvres solistes de styles différents ;
- 6) être capable de gérer son échauffement et ses exercices journaliers ;
- 7) avoir constitué un répertoire de base (soliste ou avec accompagnement) ;

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Trompette**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – trompette	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		525	60		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – trompette	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
Lecture et transposition – cuivres	15		1	Continu	1, 2, 7	
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6	
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Instrument principal – trompette	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15			1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7	
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4	
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6	
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>			

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en trompette, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;



- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinent ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en trompette, l'étudiant doit:

- 1) Prise de conscience des différentes matières enseignées (Chant, Histoire, Analyse etc. .) et de leur apport direct avec l'interprétation instrumentale.
- 2) Développement de la Technique instrumentale. Respiration. Gestion des phases et surtout élaboration d'un plans de travail adapté .
- 3) Prise de conscience artistique et musicale dans le cadre du développement des contacts avec les différents milieux professionnels Orchestrale, pédagogique et concertant .
- 4) Développement d'un plan de carrière et début d'implication dans l'organisation d'événements culturels et musicaux

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppín, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Tuba**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Vents</b>		<b>31</b>	<b>10</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>						
Instrument principal – tuba	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15	1	Continu	1, 2, 7		
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>						
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	1	Continu	7		
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Vents</b>		<b>11</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	1	Intermédiaire	7		
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Vents</b>		<b>4</b>	<b>2</b>			
Introduction à la psychologie générale	30			1	Quadrimestre	5
Acoustique	15			1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		525	60			

<b>BLOC 2 – C1B2</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Vents</b>		<b>27</b>	<b>13</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>						
Instrument principal – tuba	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7		

Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 5, 7		
Lecture et transposition – cuivres	15		1	Continu	1, 2, 7		
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>							
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7		
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Formation musicale	90				3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60				1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Vents</b>		<b>8</b>	<b>4</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Histoire de la musique	60				2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6		
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Vents</b>		<b>6</b>	<b>3</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Encyclopédie de la musique	15				1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30				1	Quadrimestre	4
Organologie	15		1	Quadrimestre	4,6		
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>				

<b>BLOC 3 – C1B3</b>							
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**		
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Vents</b>		<b>29</b>	<b>13</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>							
Instrument principal – tuba	60				7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30				3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15				1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Orchestre	60				1	Continu	1, 2, 5, 7
Lecture et transposition – cuivres	15				1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Vents</b>		<b>2</b>	<b>1</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7		
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Vents</b>		<b>17</b>	<b>5</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Formation musicale	90				3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60				1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Vents</b>		<b>12</b>	<b>7</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Histoire approfondie de la musique	60				2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30				2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6		
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>				

\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en tuba, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;

- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

#### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en tuba, l'étudiant doit:

- 1) maîtriser une bonne position du corps (posture générale) et une tenue correcte de l'instrument ;
- 2) comprendre les principes de base de la respiration, du soutien (poussée verticale, colonne d'air) et du "masque" ;
- 3) connaître le fonctionnement de son instrument et maîtriser la tablature complète (doigtés) ;
- 4) approcher une maîtrise des articulations de base (détaché, legato) ;
- 5) être capable d'interpréter 3 oeuvres solistes de styles différents ;
- 6) être capable de gérer son échauffement et ses exercices journaliers ;
- 7) avoir constitué un répertoire de base (soliste ou avec accompagnement) ;

#### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Cordes

Spécialité : **Violo de gambe**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Violo de gambe</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>29</b>	<b>8</b>		
Instrument principal – violo de gambe	60		7	Continu	
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15		1	Continu	
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Violo de gambe</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	
Formation corporelle	30		1	Continu	
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Violo de gambe</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Violo de gambe</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Violo de gambe</b>		<b>6</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	
Acoustique	15		1	Quadrimestre	
<b>Totaux :</b>		<b>450</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Violo de gambe</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>25</b>	<b>11</b>		
Instrument principal – violo de gambe	60		7	Continu	
Musique de chambre	30		3	Continu	

Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15		1	Continu		
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Viole de gambe</b>		<b>4</b>	<b>2</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60		1	Continu		
Instrument – clavier 2 <sup>e</sup> instrument	30		1	Continu		
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Viole de gambe</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	
Analyse et écritures	60		1	Continu		
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Viole de gambe</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire de la musique	60			2	Continu	
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire		
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Viole de gambe</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Encyclopédie de la musique	15			1	Quadrimestre	
Introduction à la sociologie générale	30			1	Quadrimestre	
Organologie	15		1	Quadrimestre		
<b>Totaux :</b>		<b>555</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 3 – C1B3</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Viole de gambe</b>		<b>27</b>	<b>13</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Instrument principal – viole de gambe	60			7	Continu	
Musique de chambre	30			3	Continu	
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	
Orchestre	30			1	Continu	
Lecture et transposition – cordes frottées (musique ancienne)	15		1	Continu		
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Viole de gambe</b>		<b>4</b>	<b>2</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Chant d'ensemble	60			1	Continu	
Théorie de la musique ancienne	30		1	Continu		
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Viole de gambe</b>		<b>17</b>	<b>5</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	
Analyse et écritures - écritures	60			1	Intermédiaire	
Analyse et écritures	60		1	Continu		
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Viole de gambe</b>		<b>12</b>	<b>7</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>						
Histoire approfondie de la musique	60			2	Continu	
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	
Questions liturgiques et religieuses	30		1	Quadrimestre		

**\*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en viole de gambe, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, synthèse sonore, échantillonnage, voix et écriture en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps ainsi que des nouveaux contrôleurs électroniques en tant qu'outil du musicien.

**\* Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Premier cycle : **Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Violon**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>31</b>	<b>10</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>						
Instrument principal – violon	60			7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15	1	Continu	1, 2, 7		
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>						
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30	1	Continu	7		
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>11</b>	<b>4</b>			
<b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	1	Intermédiaire	7		
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>8</b>	<b>4</b>			
Histoire de la musique	60			2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>4</b>	<b>2</b>			
Introduction à la psychologie générale	30			1	Quadrimestre	5
Acoustique	15			1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>			

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
<b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>					
Instrument principal – violon	60			7	Continu
Musique de chambre	30	3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	



Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7		
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7		
Lecture et transposition – cordes frottées	15		1	Continu	1, 2, 7		
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>2</b>	<b>1</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>							
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7		
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>17</b>	<b>5</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Formation musicale	90				3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60				1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>8</b>	<b>4</b>				
Histoire de la musique	60				2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>3</b>				
Encyclopédie de la musique	15				1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30				1	Quadrimestre	4
Organologie	15				1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>				

<b>BLOC 3 – C1B3</b>							
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**		
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>29</b>	<b>13</b>				
Instrument principal – violon	60				7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30				3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15				1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60				1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15				1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>2</b>	<b>1</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7		
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>17</b>	<b>5</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>							
Formation musicale	90				3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60				1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>12</b>	<b>7</b>				
Histoire approfondie de la musique	60				2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30				2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30				1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>				

## \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violon, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

## Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violon, l'étudiant doit:

- 1) Gérer sa posture physique et son positionnement instrumental de façon optimale (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire du violon, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique du violon dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

## \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

**Premier cycle : Baccalauréat**  
*Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1, 2 et 3*

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2019-2020

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**  
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur  
 Siège social : Rue Juppin, 28 - 5000 Namur  
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Violoncelle**

<b>BLOC 1 – C1B1</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 1 – Pratique artistique – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2</b>		<b>31</b>	<b>10</b>		
Instrument principal – violoncelle	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15		1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 2 – Cours périphériques – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2</b>		<b>6</b>	<b>3</b>		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	7
Formation corporelle	30		1	Continu	7
<b>UE 3 – Formation musicale – C1B1 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2</b>		<b>11</b>	<b>4</b>		
Formation musicale	90		3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	7
<b>UE 4 – Culture générale – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>8</b>	<b>4</b>		
Histoire de la musique	60		2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 5 – Cours d'initiation – C1B1 – Cordes frottées</b>		<b>4</b>	<b>2</b>		
Introduction à la psychologie générale	30		1	Quadrimestre	5
Acoustique	15		1	Quadrimestre	3
<b>Totaux :</b>		<b>525</b>	<b>60</b>		

<b>BLOC 2 – C1B2</b>					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<b>UE 6 – Pratique artistique – C1B2 – Cordes frottées</b> <b>Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3</b>		<b>27</b>	<b>13</b>		
Instrument principal – violoncelle	60		7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 7		
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7		
Lecture et transposition – cordes frottées	15		1	Continu	1, 2, 7		
<b>UE 7 – Cours périphériques – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>2</b>	<b>1</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3</b>							
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7		
<b>UE 8 – Formation musicale – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>17</b>	<b>5</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Formation musicale	90				3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60				1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 9 – Culture générale – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>8</b>	<b>4</b>				
Histoire de la musique	60				2	Continu	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
<b>UE 10 – Cours d'initiation – C1B2 – Cordes frottées</b>		<b>6</b>	<b>3</b>				
Encyclopédie de la musique	15				1	Quadrimestre	6
Introduction à la sociologie générale	30				1	Quadrimestre	4
Organologie	15				1	Quadrimestre	4,6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>				

<b>BLOC 3 – C1B3</b>							
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**		
<b>UE 11 – Pratique artistique – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>29</b>	<b>13</b>				
Instrument principal – violoncelle	60				7	Continu	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30				3	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15				1	Continu	1, 2, 4, 5, 7
Orchestre	60				1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 7
Lecture et transposition – cordes frottées	15				1	Continu	1, 2, 7
<b>UE 12 – Cours périphériques – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>2</b>	<b>1</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3</b>							
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 5, 7		
<b>UE 13 – Formation musicale – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>17</b>	<b>5</b>				
<b>Prérequis pour accéder à UE 14 du bloc 3</b>							
Formation musicale	90				3	Intermédiaire	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60				1	Intermédiaire	2,3
Analyse et écritures	60		1	Continu	2, 3, 4		
<b>UE 14 – Culture générale – C1B3 – Cordes frottées</b>		<b>12</b>	<b>7</b>				
Histoire approfondie de la musique	60				2	Continu	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30				2	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15				1	Intermédiaire	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30				1	Quadrimestre	3, 4, 5, 6
<b>Totaux :</b>		<b>600</b>	<b>60</b>				

### \*\* Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violoncelle, l'étudiant doit être capable:

- 1) De produire à l'instrument, en faisant la preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- 2) De comprendre et de manipuler les éléments constitutifs de systèmes musicaux qu'il est amené à utiliser : écouter, analyser, déchiffrer et retranscrire par un système de notation ;
- 3) D'analyser et de mettre en oeuvre des outils permettant une analyse au service de l'interprétation des oeuvres
- 4) D'établir des liens pertinents avec le contexte esthétique, historique et sociologique des oeuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;
- 5) De travailler en ensembles et de développer les qualités relationnelles et professionnelles nécessaires aux travaux en groupe ainsi qu'au travail à distance via les réseaux en ligne ;
- 6) De s'orienter dans la littérature et la documentation musicales et informatiques, d'apprécier les différents supports en mettant en oeuvre des démarches analytiques et de faire des choix pertinents ;
- 7) D'acquérir une maîtrise suffisante de sa voix et de son corps en tant qu'outil du musicien.

### Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle dit « baccalauréat » en violoncelle, l'étudiant doit:

- 1) S'asseoir à l'instrument de façon optimale, gérer sa posture physique et son positionnement instrumental (AAT 7)
- 2) Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (AAT 1, 7)
- 3) Maîtriser la qualité de son instrumental (AAT 1, 7)
- 4) Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (AAT 1, 2, 3, 4, 6)
- 5) Avoir découvert les bases du répertoire du violoncelle, d'époques et de styles différents (AAT 1, 4, 6)
- 6) Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (AAT 1, 2, 3)
- 7) Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (AAT 1, 2, 6)
- 8) Avoir abordé tous les aspects de la technique du violoncelle dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (AAT 1, 2, 6, 7)
- 9) Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (AAT 1, 7)
- 10) Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (AAT 1, 7)
- 11) Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (AAT 1, 2, 3, 4, 7)
- 12) Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (AAT 1, 2, 3, 4, 7)

### \* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.